

Procès-verbal de la Séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Lac-Sainte-Marie tenue le lundi 22 avril 2013 à la Salle du conseil de Lac-Sainte-Marie à compter de 20h30, ayant quorum, et se déroulant sous la présidence de Monsieur le maire Gary Lachapelle.

Sont présents :

Madame la conseillère Françoise Lafrenière
Monsieur le conseiller Jean-Claude Loyer
Monsieur le conseiller Pierre Leblanc
Monsieur le conseiller Derek Dubeau
Monsieur le conseiller Sandy MacKay

Sont aussi présents :

Monsieur le directeur général Yvon Blanchard
Monsieur le directeur des travaux publics Martin Lafrenière

Sont absents :

Madame la conseillère Pauline Sauvé

Citoyens

Cent seize personnes (116) ont signé la feuille de présence et ont assisté à cette séance extraordinaire. Parmi les personnes présentes, nous avons des journalistes représentant la Radio CHGA et le Journal Le Choix.

Ouverture de la séance par le maire

Monsieur le maire Gary Lachapelle déclare la séance ouverte.

2013-04-127 Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Monsieur le conseiller Jean-Claude Loyer et il est résolu que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté sans ajouts.

Le président demande le vote

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2013-04-128 Dérogation à l'ordre du jour

Il est proposé par Madame la conseillère Françoise Lafrenière et il est résolu de déroger à l'ordre du jour de passer immédiatement à la période de questions afin de permettre au public de s'adresser au conseil avant de prendre une décision sur le sujet de ce soir.

Le président demande le vote

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2013-04-129 Club de golf Mont Ste-Marie - Cautionnement d'un bail – CDE Lac-Sainte-Marie

Considérant que les propriétaires du Club de golf Mont Ste-Marie ont annoncé publiquement la fermeture du golf pour des raisons économiques ;

Considérant que la municipalité souhaite s'impliquer pour maintenir en activité les opérations du Club de golf Mont Ste-Marie ;

Considérant que le Club de golf Mont Ste-Marie compte une quinzaine d'emplois dans notre communauté ;

Considérant qu'il est important pour la municipalité de permettre à ses citoyens et à toute la population de se récréer et de profiter de cette infrastructure existante;

Considérant que les propriétaires acceptent de louer à la municipalité le Club de golf Mont Ste-Marie pour la somme d'un (1\$) dollar par année, pour une durée de trois (3) ans, assortie d'une option d'achat ;

Considérant que la municipalité souhaite jouer un rôle de facilitateur et s'engage à résilier le présent bail advenant que les lieux soient vendus à un tiers ;

Considérant que la municipalité souhaite confier la gestion du Club de golf Mont Ste-Marie à un organisme à but non lucratif de sa communauté et connu sous l'entité légale : CDE Lac-Sainte-Marie ;

Considérant que le CDE Lac-Sainte-Marie est un OSBL légalement constitué et ayant le droit de faire des affaires au Québec et pouvant effectuer des démarches afin d'obtenir des subventions gouvernementales, fédérales et provinciales dans le but d'améliorer, de renouveler et d'augmenter leurs actifs ;

En conséquence, Il est proposé par Monsieur Jean-Claude Loyer et il est résolu d'intervenir aux présentes pour se porter caution envers les propriétaires de la Compagnie 4058763 Canada Inc. solidairement avec le CDE Lac-Sainte-Marie de tout un chacun des obligations.

Et, d'autoriser Monsieur le maire Gary Lachapelle ainsi que Monsieur le directeur général Yvon Blanchard à signer pour et au nom de la Municipalité de Lac-Sainte-Marie tous les documents concernant ce cautionnement.

Le président demande le vote.

Pour : 5

Jean-Claude Loyer, Françoise Lafrenière, Sandy MacKay, Derek Dubeau, Gary Lachapelle

Contre : 1

Pierre Leblanc

Absent : 1

Pauline Sauvé

ADOPTÉE PAR LA MAJORITÉ

2013-04-130 Clôture de la séance extraordinaire

Il est proposé par Monsieur le conseil Sandy MacKay et il est résolu de clore la séance extraordinaire étant donné que tous les sujets ont été traités. La séance est levée à 21 h 45.

Le président demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Gary Lachapelle
Maire

Yvon Blanchard
Directeur général/Secrétaire-
Trésorier